

**Titre : Assemblage de meubles**

**Code :** 4207

**Unités :** 48

**Durée :** 720 heures

**Secteur de formation :** Bois et matériaux connexes (05)

**Sanction des études :** AEP (décernée exclusivement par les organismes scolaires)

**Année d'approbation :** 2004

**Centre de services scolaire mandaté :** de la Capitale

**Centres de services scolaires participants :** des Affluents, Marguerite-Bourgeoys, de Montréal, de la Rivière-du-Nord

**Fonction de travail :** Conductrice, conducteur de machines à travailler le bois (apprenti ébéniste, ouvrier d'atelier)

**Objectifs du programme d'études :** Développer les compétences nécessaires à l'utilisation de la machinerie d'un ou de plusieurs postes de travail dans le but de fabriquer des meubles et des produits en bois ouvré. Le travail s'effectue dans une petite ou moyenne entreprise de transformation en série de bois d'œuvre.

**Conditions d'admission :**

Est admissible à un programme d'études menant à une AEP la personne qui satisfait aux conditions suivantes :

- 1** avoir obtenu au moins les unités de 3<sup>e</sup> secondaire ou l'équivalent en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique ;
- ou** avoir obtenu une attestation d'équivalence de niveau de scolarité (AENS) ;
- ou** avoir réussi le test de développement général (TDG) avec ou sans préalable spécifique.
- 2** avoir interrompu ses études à temps plein pendant au moins douze mois ;
- ou** avoir 18 ans au moment de l'entrée en formation ;
- ou** avoir obtenu un diplôme d'études secondaires (DES) ou un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou leur équivalent ;
- ou** satisfaire aux normes d'admissibilité de la Mesure de la formation de la main-d'œuvre d'Emploi-Québec.

Ce programme est admissible par la [passerelle CFMS-AEP](#).

**CONTENU DU PROGRAMME D'ÉTUDES**

Code AEP	Énoncé de la compétence	Heures
AEP 207-011	Se situer au regard du métier et de la formation	15
AEP 207-021	Se responsabiliser au regard de l'application des règles de santé et de sécurité au travail	15
AEP 207-033	Interpréter des dessins techniques	45
AEP 207-042	Appliquer des connaissances relatives aux bois, aux panneaux dérivés du bois	30
AEP 207-054	Résoudre des problèmes de mathématiques appliqués au travail du bois	60
AEP 207-062	Se situer au regard de la programmation des machines-outils à commande numérique	30
AEP 207-071	Utiliser des gabarits dans la fabrication de meubles et de produits en bois ouvré	15
AEP 207-083	Choisir des modes et ajuster des organes d'assemblage à l'aide d'outils manuels	45
273-082	Transformer du bois à l'aide de machines-outils portatives	30
AEP 207-107	Transformer du bois à l'aide de machines-outils fixes	105
AEP 207-118	Transformer des panneaux dérivés du bois	120
AEP 207-124	Assembler des meubles et des produits en bois ouvré	60
AEP 207-133	Effectuer la finition de meubles et de produits en bois ouvré	45
AEP 207-147	S'intégrer au marché du travail	105

Une reconnaissance d'acquis scolaires est possible pour l'élève qui s'inscrit au programme d'études menant au DEP *Ébénisterie*.

**Documentation disponible sur demande**

- Rapport de l'AST ou de l'AP
- Programme d'études
- Instrumentation RAC
- Projet de formation
- Guide d'organisation matérielle
- Cadre d'évaluation
- Tableau d'harmonisation